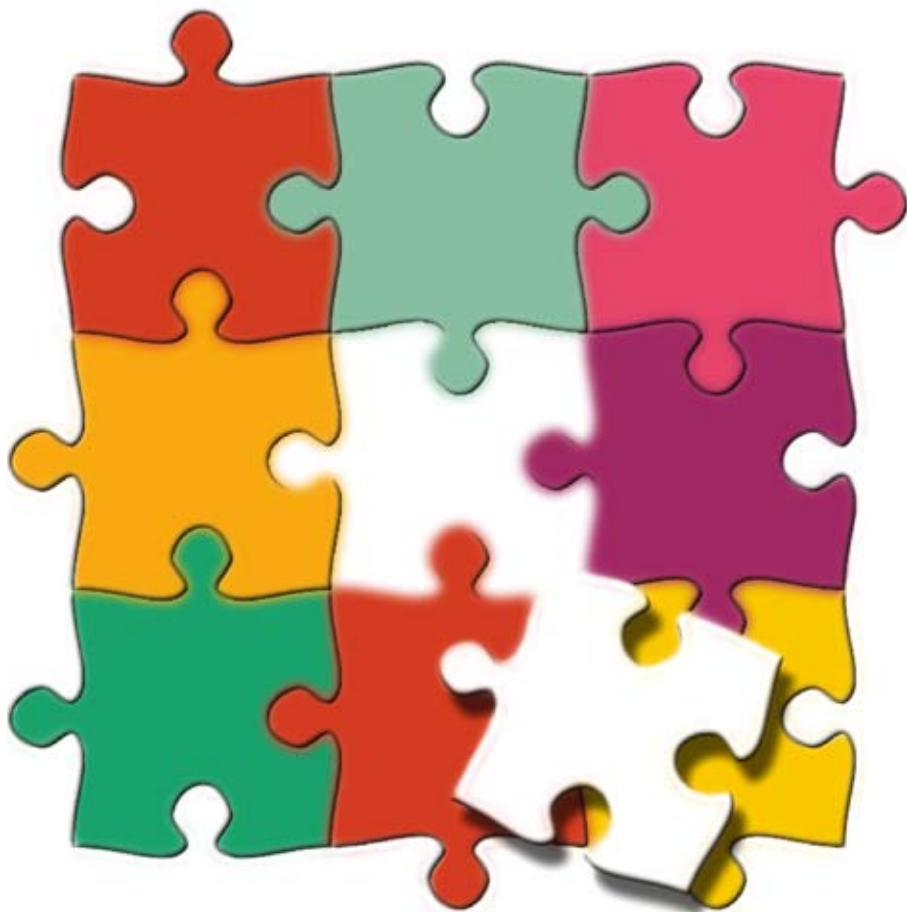


L'ACADÉMIE DES MANDATAIRES :

- Programme de formations des élus locaux à mi-mandat -



ÉDITORIAL

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP), centre de formations du cdH, vous invite à son « Académie des mandataires » qui se déroulera de février à mai 2010. Cette formule est destinée, principalement, aux élus locaux qui exercent déjà un mandat. Des modules de base et de perfectionnement seront établis ultérieurement, en fonction des demandes des participants et des futurs mandataires.

Nos formations se construisent comme un puzzle, chaque module étant représenté par une pièce. À travers son expérience, chaque participant apporte « sa pierre à l'édifice » des connaissances. Nous nous inscrivons dans une dynamique d'échanges et de participation. À l'issue de la formation, chaque participant repart avec un bagage lui permettant un nouveau regard sur la thématique abordée. Quant aux experts, ils vous amènent les compétences pratiques dans les matières étudiées. Lors de l'« Académie des mandataires », vous sélectionnez les pièces qui vous intéressent.

À travers différents modules de formations, notre souhait est de vous apporter un bagage de compétences supplémentaires afin de vous aider au mieux dans vos fonctions. Nous les réalisons, en collaboration avec des experts de terrain, pour être en adéquation avec votre réalité quotidienne. Outre une base théorique, elles se veulent pratiques et participatives en offrant des études de cas et des mises en situation. Nos formations conviennent tant aux mandataires de la majorité que de l'opposition.

Dans cette brochure, vous trouverez une présentation succincte des quatre modules de formations proposés ainsi que les informations pratiques. Nous présenterons également d'autres pièces de notre gamme de formations.

PROGRAMME



LE BUDGET ET LA COMPTABILITÉ DES COMMUNES + EXERCICES FACULTATIFS

La présentation du budget communal est toujours un moment phare de l'année. Il est l'occasion, pour une majorité, de lever le voile sur ses ambitions politiques pour la commune. Par ailleurs, il est l'opportunité pour l'opposition de visibiliser sa position, de se différencier et, le cas échéant, de souligner certains dérapages budgétaires annoncés.

1. LE BUDGET COMMUNAL

- Les 6 principes du budget
- L'élaboration d'un budget
- Le débat budgétaire
- Les modifications budgétaires et le suivi du budget

2. LA COMPTABILITÉ COMMUNALE

- La comptabilité budgétaire
- La comptabilité générale

3. AIDES ET FONDS EXTÉRIEURS

- Les tutelles
- Les apports extérieurs



2 LES MARCHÉS PUBLICS

La législation des marchés publics est en constante évolution. Sa dernière modification date d'il y a à peine deux ans, alors que les nouveaux Conseils communaux étaient déjà en place. Ces marchés concernent, au quotidien, l'ensemble des compétences communales.

1. CADRE LÉGAL
2. COMPÉTENCES
3. PRÉPARATION DU MARCHÉ PUBLIC
4. LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC
5. EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC
6. PAIEMENTS

3 LA POLITIQUE COMMUNALE DU LOGEMENT

L'ancrage local de la politique du logement s'explique aisément par le fait que la plupart des matières gérées par la commune comportent des aspects liés au logement. Par ailleurs, les pouvoirs locaux sont les mieux à même d'appréhender la réalité du terrain et de prévoir les mesures les mieux adaptées à leur population.

1. LE PLAN D'ANCRAGE COMMUNAL DU LOGEMENT
2. LES ACTEURS LOCAUX DU LOGEMENT ET LEURS PARTENAIRES RÉGIONAUX
3. MESURES EN MATIÈRE DE QUALITÉ ET DIVERSIFICATION DES LOGEMENTS
4. LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS – RESAter
5. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : ÉVOLUTION DU CWATUP
6. LES AIDES AU LOGEMENT



4 LES INTERCOMMUNALES

La responsabilité des administrateurs au sein d'intercommunales est de taille, non seulement eu égard aux missions d'utilité publique remplies par ces dernières mais aussi de par la nature, la complexité législative accrue, l'étendue géographique de ces organismes et les participations dans diverses sociétés...

1. LES MODES DE COOPÉRATION ENTRE COMMUNES
2. STATUTS, ROI, TUTELLE : CADRE JURIDIQUE
3. PRINCIPES DE BONNE GOUVERNANCE
4. ASPECTS COMPTABLES ET FINANCIERS
5. FISCALITÉ DES INTERCOMMUNALES

Des modules de base et de perfectionnement seront établis ultérieurement en fonction des demandes des participants et des futurs mandataires. Par la suite, nous viendrons vers vous avec de nouvelles offres de formations concernant, par exemple, la gestion des asbl, le « cdH : son message, ses valeurs », la participation citoyenne (les différents conseils consultatifs)...

MODALITÉS PRATIQUES

L'Académie des mandataires se déroule selon le nombre de module(s) sélectionné(s) le samedi entre 9h30 et 17h30 et/ou le dimanche entre 9h30 et 13h00.

Vous sélectionnez le ou les pièces qui vous semblent les plus pertinentes dans l'exercice de votre mandat.

Chaque pièce, chaque module de formation, coûte 10 €.

Vous êtes mandataire ? Le cdH intervient à concurrence de 5 € par module.

Lors de la pause de midi, nous vous proposons un lunch payant.

Samedi (vous sélectionnez 1 ou plusieurs modules)

- 09h30 à 12h30 Le budget et la comptabilité des communes
- 12h30 à 13h30 Pause de midi (lunch payant sur place)
- 13h30 à 15h00 Exercices relatifs aux finances communales
- 15h30 à 17h30 Les marchés publics

Dimanche (vous sélectionnez 1 ou plusieurs modules)

- 09h30 à 13h30 La politique communale du logement
- 09h30 à 13h30 Les intercommunales

INFORMATIONS CONCRÈTES

L'Académie des mandataires se déroule selon le nombre de module(s) sélectionné(s) le samedi entre 9h30 et 17h30 et/ou le dimanche entre 9h30 et 13h00.

	MONS	OTTIGNIES-LLN
DATES	06-07/02/2010	27-28/02/2010
JOURS ET HEURES	Le samedi: 9h30 à 17h30 et/ou le dimanche: 9h30 à 13h00	Le samedi: 9h30 à 17h30 et/ou le dimanche: 9h30 à 13h00
PRIX	10€ par pièce*	10€ par pièce*

	MARCHE-EN-FAMENNE	BRUXELLES
DATES	13-14/03/2010	27-28/03/2010
JOURS ET HEURES	Le samedi: 9h30 à 17h30 et/ou le dimanche: 9h30 à 13h00	Le samedi: 9h30 à 17h30 et/ou le dimanche: 9h30 à 13h00
PRIX	10€ par pièce*	10€ par pièce*

	LIÈGE
DATES	24-25/04/2010
JOURS ET HEURES	Le samedi: 9h30 à 17h30 et/ou le dimanche: 9h30 à 13h00
PRIX	10€ par pièce*

* Si vous êtes mandataire, le cdH intervient à concurrence de 5€ par module.

FORMATIONS À LA DEMANDE

Nous organisons à la **demande**, pour des groupes de 8 personnes minimum, d'autres pièces à ajouter à votre puzzle. Le CPCP vous propose ses modules de formations en **communication personnelle et interpersonnelle**.

Nous vivons dans une société de communication. Se faire comprendre et faire passer ses idées n'est pas toujours une chose aisée. Comment réagir lors d'une interview ? Comment diffuser son information dans la presse ? Comment gérer son stress face à une caméra ? Comment préparer un discours efficace ?...

Nos modules ont pour objectif de vous aider à développer vos compétences verbales et non-verbales (gestuelle, comportements, attitudes...) Ci-dessous, vous trouverez l'éventail de nos formations :

PARLER EN PUBLIC

Grâce à divers outils et conseils, nous vous aiderons à gérer la préparation de votre prise de parole. Nous travaillerons aussi bien sur la forme que sur le fond de votre expression.

ANIMER UNE RÉUNION

Nous sommes tous, un jour ou l'autre, confrontés à devoir animer une réunion. Comment la préparer ? Comment prendre la parole ? Comment faire passer ses idées ? Et comment gérer l'assemblée ? Notre formation vous offre une série de « trucs et astuces » pour répondre à ses questions.

ASSERTIVITÉ ET COMMUNICATION NON VIOLENTE

L'objectif de cette formation est de permettre à chaque participant de s'initier aux processus d'une communication interpersonnelle axée sur le dialogue, le respect de l'autre et de ses opinions, de développer des relations harmonieuses dans des contextes où se croisent des enjeux divergents, complexes et particuliers.

GESTION DE CONFLIT

Le conflit ne peut se résumer à des paroles ou à des actes violents. Lors de conflits, des attentes, des besoins, des intérêts sont en jeu de manière latente ou ouverte. Les non-dits, les attitudes, le non-verbal... constituent aussi des points à considérer. Il est important de prendre conscience de ces différents mécanismes pour pouvoir dégager des pistes de réflexion et d'action face à des situations conflictuelles.

MÉDIA COACHING

La presse tient un rôle d'information crucial et véhicule des opinions. Tant la presse écrite que la presse audiovisuelle façonne notre manière de penser. Souvent une information non diffusée par les médias semble manquer de valeur. Comment toucher les médias pour qu'ils diffusent votre information ?

Nous pouvons tous, un jour, nous faire interviewer. Comment s'y préparer et faire passer notre message ? Quelles sont les techniques ? Comment réagir ? Les formations médias vous permettent de comprendre comment l'information est traitée afin de mieux interagir avec la presse, grâce à un média training et un coaching individualisé. Cette formation s'étale sur 4 demi-jours :

- Communication avec la presse écrite
- Communication avec la presse audiovisuelle
- Communication via Internet
- Coaching individuel

GESTION DE PROJETS : SORTEZ VOS PROJETS DES CARTONS

Vous avez des idées et même plus, des projets !

Faute de savoir comment vous y prendre, ils risquent de rester encore longtemps dans vos tiroirs. Par où commencer ? De quels moyens ai-je besoin ? Qui contacter ? Suis-je seul sur le coup ? Autant de questions judicieuses à aborder selon une méthode rigoureuse, étape par étape : la gestion de projets.

Si vous désirez une formation dans un autre domaine, n'hésitez pas à nous contacter.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Email : formations@cpcp.be

Tél. : 04/254.32.08 Fax : 04/253.68.81

Adresse : CPCP-Liège

Rue Paradis, 104

4000 Liège

Versement sur le compte du CPCP : n°310-1658604-87